

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 2, No 3

le 16 janvier 1974

Revue de l'économie canadienne en 1973 et perspectives pour 1974, 1

Le vison manitobain rivalise avec la zibeline, 3

Promotion de la musique issue de notre époque, 3

Subvention pour la formation des entraîneurs sportifs de l'Ontario, 3

Recherches sur le saumon en C.-B. au bénéfice de l'Asie du Sud-Est, 4

Pour la conservation de l'ours blanc, 4

Le lancement d'Anik III fixé pour 1975, 4

Attitudes du public face à l'ordinateur, 5

Les petits chanteurs de Mont-Royal, 5

Nouveau commissaire de la GRC, 5

Bonne nouvelle pour les "mâcheurs de crayons", 5

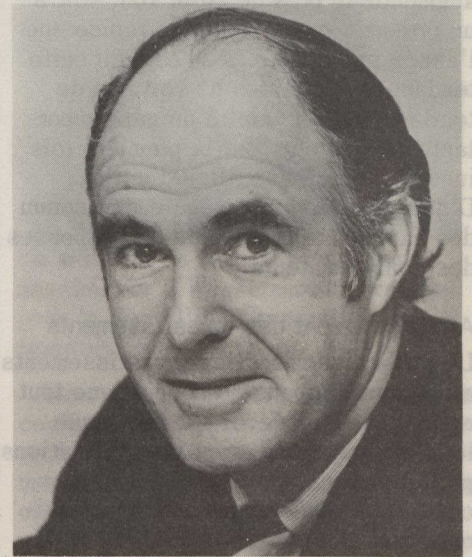
Revue de l'économie canadienne en 1973 et perspectives pour 1974

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie a émis le communiqué suivant au début de janvier:

En 1973, pour la troisième année consécutive, l'économie canadienne a progressé plus rapidement que sa moyenne d'accroissement à long terme. Le Produit national brut a augmenté d'environ 14 p. 100 pour atteindre un total d'environ 117 milliards de dollars, et en termes réels, la production a augmenté de près de 7 p. 100. Cette expansion réelle de la production a été la plus élevée enregistrée au cours d'une année depuis le milieu des années 60 et se classe parmi les plus élevées de tous les pays industrialisés.

Cette croissance reflète la vigueur des principaux secteurs de l'économie. Les dépenses effectuées par le monde des affaires au chapitre des installations et de l'outillage nouveaux ont eu une bonne reprise après plusieurs augmentations annuelles relativement modestes. Le nombre des logements mis en chantier a atteint un nouveau sommet. En général, le marché des produits de consommation est demeuré très ferme. Les exportations ont augmenté plus rapidement qu'à aucun moment au cours des deux dernières décennies; cet essor s'est accompagné de l'une des plus importantes hausses de l'emploi connues ces dernières années et d'une baisse du taux de chômage.

Toutefois, l'année 1973 a présenté un aspect moins encourageant, c'est-à-dire une augmentation des prix plus rapide qu'auparavant. Bien que l'augmentation des prix au Canada ait été quelque peu inférieure à ce qu'ont connu la plupart des autres pays industrialisés, elle a dépassé celle que le Canada a connue ces dernières années. La hausse des coûts et des prix en 1973 a reflété en partie la rareté de beaucoup de matériaux industriels, rareté qui a résulté de la croissance économique rapide qui se produisait presque simultanément dans la plupart des grands pays industrialisés. Par ailleurs, une pénurie temporaire de grains de provende et de produits alimentaires s'est fait sentir à l'échelle



M. Alastair Gillespie

mondiale lorsque des récoltes manquées dans certains grands pays producteurs ont coïncidé avec une hausse de la demande des consommateurs. D'importants réalignements des monnaies au cours de l'année ont contribué à l'augmentation des prix des produits importés au Canada. Pendant les derniers mois de l'année surtout, le coût des combustibles et carburants a augmenté lorsque les Etats arabes du Moyen-Orient ont annoncé de fortes réductions de leur production de pétrole et des augmentations sensibles des prix au sortir des puits. Suivant cet exemple, les autres grands pays exportateurs de pétrole ont également augmenté leurs prix.

Hausse de l'emploi

A la croissance marquée de l'activité économique s'est greffée l'une des plus fortes hausses annuelles de l'emploi que le Canada ait connues ces dernières années, soit environ 5 p. 100 sur l'année précédente; le nombre moyen des emplois au cours de l'année a été d'environ 8.7 millions...Le taux de chômage a diminué de façon appréciable en 1973, passant d'une moyenne

de 6.3 p. 100 en 1972 à une moyenne de 5.7 p. 100 en 1973

* * * *

Les dépenses des consommateurs ont atteint au cours de l'année un montant évalué à 68 milliards de dollars, soit une augmentation d'environ 14 p. 100 par rapport à 1972. Le secteur le plus ferme a été celui des biens de consommation durables où les dépenses ont augmenté de près de 20 p. 100, soit à un rythme d'expansion plus rapide que l'année précédente. A la tête de cette tendance, les ventes de voitures de tourisme ont enregistré un gain important, augmentant pour la première fois jusqu'à près d'un million d'unités. D'autres secteurs ont également connu des hausses appréciables des dépenses des consommateurs.

Affermissement des investissements

Le raffermissement des investissements a soutenu l'expansion économique tout au long de l'année. Il est prévu que les dépenses totales en immobilisations par les secteurs public et privé au cours de l'année augmenteront d'environ 15 p. 100 par rapport à 1972 et atteindront 25 milliards de dollars et peut-être même 26 milliards.

La construction d'habitations a été l'élément principal de cette croissance avec une augmentation des dépenses de plus de 20 p. 100. Les mises en chantier de logements ont atteint un nouveau sommet de plus de 250,000 unités. Le niveau des investissements dans la construction d'habitations au cours du troisième trimestre de 1973 a représenté une plus forte proportion du PNB que dans toute autre période de la dernière décennie.

Après plusieurs années d'augmentations relativement modérées, les dépenses du monde des affaires pour l'achat d'outillage et d'équipements nouveaux ont aussi augmenté fortement et à un rythme à peine plus lent que celui de la construction domiciliaire.

Forte croissance du commerce extérieur

...Renforcée par de sensibles augmentations des prix de certains des produits d'exportation les plus importants du Canada, la valeur totale de nos exportations a dépassé 24 milliards de dollars, ce qui représentait une augmentation de plus de 20 p. 100 en 1973 et l'accroissement annuel le plus élevé depuis 1951. Stimulés par une deman-

de exceptionnelle de denrées et de matériaux industriels, les prix des produits d'exportation canadiens ont augmenté rapidement représentant peut-être la moitié de l'augmentation totale de la valeur des exportations canadiennes. Il n'en reste pas moins qu'en termes réels, l'accroissement des exportations a été bien supérieur à la courbe à long terme de la croissance.

Les ventes à l'exportation vers presque tous les principaux marchés du Canada ont augmenté, les hausses étant particulièrement sensibles dans les produits de l'automobile, le bois d'oeuvre, le pétrole brut, le cuivre et le blé. Reflétant une forte croissance économique aux États-Unis, la valeur de nos expéditions vers ce pays a augmenté d'environ 20 p. 100, soit près des deux tiers de l'augmentation globale des exportations canadiennes. Nos ventes outre-mer ont augmenté rapidement et représentaient une proportion beaucoup plus importante de l'augmentation totale des exportations que l'année précédente. La hausse la plus sensible s'est fait sentir dans les exportations vers le Japon, l'augmentation étant de plus des deux tiers par rapport au niveau de 1972. En 1973, le Japon est devenu le deuxième partenaire commercial du Canada en importance. Nos exportations vers les six membres originaux de la CEE ont progressé très sensiblement, l'augmentation étant d'environ un quart. L'accroissement de nos ventes vers la Grande-Bretagne a été moins forte, mais les ventes vers les autres pays du Commonwealth ont grimpé de près du tiers. Nos exportations vers la Chine et l'URSS ont également augmenté sensiblement, surtout en raison du fort bond de leurs achats de céréales du Canada.

La forte croissance économique n'a pas été sans une demande ferme et soutenue de produits d'importation dont l'augmentation a été d'environ 20 p. 100 par rapport à l'année précédente. Les produits de l'automobile, l'outillage industriel, le pétrole brut, les avions et les denrées alimentaires sont parmi les produits que nous avons importés en quantités sensiblement plus grandes.

L'allure plus vive de nos exportations en termes réels a contribué à une amélioration de l'excédent de nos échanges commerciaux, lequel aura atteint 1.75 milliard de dollars en dépit d'une diminution importante de l'excédent commer-

cial bilatéral du Canada avec les États-Unis. Néanmoins, le Canada a connu en 1973 un déficit au compte courant à peu près identique à celui de 600 millions de dollars de l'année précédente.

Une des particularités de l'année a été le mouvement relativement brusque des principales monnaies qui, en général, ont augmenté de valeur par rapport aux dollars canadien et américain au début de 1973. Pendant la dernière partie de l'année, une baisse des principales unités monétaires européennes et du yen japonais a ramené partiellement les monnaies mondiales à la position qu'elles occupaient au début de l'année.

Forte expansion de la production industrielle

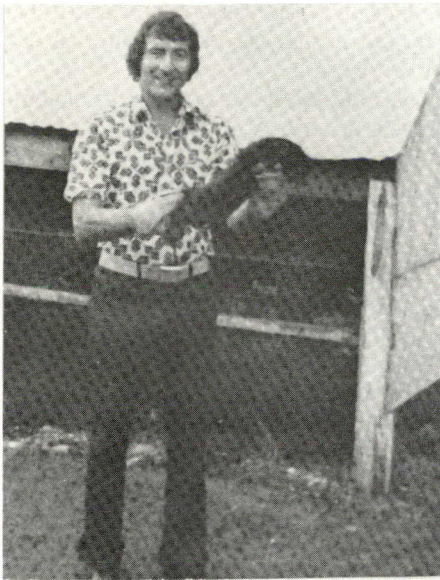
Le volume de la production industrielle a connu une forte expansion en 1973, l'augmentation étant de 8.5 p. 100 par rapport à 1972. La production réelle de presque toutes les divisions de l'industrie manufacturière a augmenté. L'accroissement de la production s'est fait particulièrement sentir dans les industries primaires et extractives.

Les industries de fabrication de matériel de transport ont connu une augmentation particulièrement sensible en 1973. Une fois de plus, le secteur de l'automobile a atteint un nouveau sommet de production, avec la fabrication de plus de 1.6 million de véhicules. En même temps, la production de pièces et accessoires d'automobile a augmenté notablement. Beaucoup d'industries qui se chargent de l'approvisionnement en matériaux de construction et en biens d'équipement ont également accru leur production, l'industrie de l'acier a fonctionné à un rythme accéléré et a atteint presque sa pleine capacité de production tandis que les listes de commandes ont continué de s'allonger. Dans l'intervalle, une hausse sensible s'est fait sentir dans la fabrication de l'outillage industriel, du bois d'oeuvre, du ciment et dans d'autres divisions de l'industrie fabriquant des produits pour la construction. L'augmentation du revenu des consommateurs et le haut niveau de la construction d'habitation ont contribué à soutenir une forte tendance à la hausse dans la production d'appareils ménagers, de meubles, d'équipement de récréation et de textiles.

Le vison manitobain rivalise avec la zibeline

L'évènement le plus excitant qui soit survenu récemment dans l'industrie de la fourrure a été l'apparition des *natural royal samink*. En 1972, cette fourrure était si rare qu'il n'y en avait que 15 manteaux sur le marché. Cette année il y en aura 150 autres.

Tout cela a commencé en 1965 lorsque M. Raymond Couture a remarqué à



M. Raymond Couture sur sa ferme d'élevage de visons à Carman, Manitoba.

sa ferme d'élevage de visons, *St. Pierre Fur Bearers Ltd*, située à Carman au Manitoba, un animal complètement différent des autres. Le petit vison mâle avait une fourrure aussi épaisse qu'un très beau vison d'élevage et l'apparence de la zibeline, la "reine" des fourrures.

M. Couture a alors consulté Maynard Johnson, généticien reconnu et propriétaire de la *Black Diamond Fur Farm* à Two Harbors, Minnesota, aux États-Unis, et Alvin Jenson propriétaire d'un très beau troupeau d'élevage à Oklee, Minnesota.

Après cinq ans d'élevage et de sélection, les trois associés obtenaient un croisement qui ne se produit sans doute qu'une fois sur 10 millions. Ce fut la fondation de la dynastie du *natural royal samink*. Le croisement donne une fourrure dont l'apparence et le luxe rappellent la zibeline mais qui offre en même temps le lustre et la résistance du vison.

Étant parvenus à créer un troupeau composé de ce genre unique de vison, les trois producteurs ont constitué la *Furmillion Corporation*, société enregistrée au Manitoba.

Les manteaux ou garnitures de *samink* se vendent à des prix comparables à ceux de la zibeline. Un manteau long de *Samink* coûte environ \$11,000.

Cette année, la production atteindra 15,000 peaux, soit environ dix fois la production initiale.



Un manteau de *natural royal samink* dessiné par I. Wasserman Incorporée, pour la *Furmillion Corporation* du Manitoba.

Alors que la zibeline n'offre que deux couleurs, le *samink* peut donner un large éventail de teintes; il peut notamment être noir, brun sable, argent, beige olive ou blanc.

Bien que la production doive augmenter encore l'an prochain, M. Couture affirme que la quantité sera strictement limitée.

Le Manitoba est depuis longtemps reconnu pour ses fourrures magnifiques; le *natural royal samink* confirme cette réputation avec éclat.

Promotion de la musique issue de notre époque

La Société de musique contemporaine du Québec joue un rôle unique dans la diffusion et la promotion d'une musique actuelle.

Depuis son premier concert, en 1966, cette Société s'est acquis une renommée qui dépasse les frontières du Canada. Par exemple, en 1972, elle participait au Festival d'Art contemporain à Royan, en France.

L'équipe des musiciens qui la composent croient fermement aux valeurs d'un nouveau langage musical qui, depuis, a su apporter des éléments inédits à la vie culturelle du Québec.

La Société permet une confrontation utile et enrichissante entre compositeurs d'une même génération. La parti-

icipation d'artistes étrangers prestigieux aux concerts de la Société a contribué à accroître son rayonnement et à attirer un nouveau public.

Au cours de ses cinq dernières saisons, la S.M.C.Q. a présenté 36 concerts avec 65 oeuvres de compositeurs canadiens dont 8 en création mondiale et 11 en première audition à Montréal. Ceci sur un total de 150 oeuvres dont la plupart datent de 1960.

La Société utilise un maximum de 38 musiciens, ne possédant pas le budget nécessaire à un grand orchestre. Il n'entre pas dans les cadres de ses concerts de toucher à la musique traditionnelle, d'où les longues heures de travail intense mises à la préparation de partitions musicales pleines de difficultés. Son succès incite la Société à continuer son oeuvre.

Subvention pour la formation des entraîneurs sportifs de l'Ontario

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a annoncé qu'une subvention fédérale spéciale de \$90,000 a été consentie au gouvernement de l'Ontario pour appuyer la réalisation d'un programme de formation des entraîneurs sportifs.

L'Ontario compte un nombre d'experts dans le domaine de l'entraînement sportif, a expliqué le ministre, c'est pourquoi on a confié à cette province, l'initiative d'entreprendre le projet-pilote que d'autres provinces et territoires reprendront par la suite. Le programme a reçu l'approbation du Conseil des Directeurs des provinces et des territoires chargés du sport et de la récréation.

Recherches sur le saumon en C.-B. au bénéfice de l'Asie du Sud-Est

Des recherches actuellement en cours en Colombie-Britannique pourraient déboucher sur un accroissement des ressources en protéines animales des populations de l'Asie du Sud-Est. Les essais en cours portent sur l'injection d'extrait hormonal de saumon à des poissons femelles afin de les inciter à pondre dans des endroits ne correspondant pas au milieu de frai optimal de ces poissons.

Les carpes indiennes et chinoises ne pondent pas en dehors de leurs lieux de frai naturels, et les seules sources de frai et d'alevins se situent actuellement en Inde après la mousson ainsi que dans certaines rivières de Chine. Cela implique des transports coûteux et des approvisionnements limités à des périodes précises, ce qui ne permet pas de satisfaire à la demande croissante de la carpiculture commerciale en Asie du Sud-Est.

Les représentants de 11 pays désireux de développer la carpiculture se sont rencontrés en avril dernier à Malacca à l'occasion de séance d'étude organisées par le Centre de Recherches pour le développement international. Cette réunion avait pour objet l'étude des problèmes d'aquiculture en Asie du Sud-Est et la définition des priorités en matière de recherche collective. Plusieurs des participants ont souligné l'importance du fardeau que représente pour leurs échanges extérieurs l'obligation d'avoir à importer des quantités importantes de frai et d'alevins: la Malaisie, par exemple, en a importé pour 67 millions au cours des deux années 1970 et 1971. La mise au point de techniques plus avancées, permettant d'obtenir chez les carpes un frai provoqué assurant un approvisionnement tout au long de l'année, a reçu la première des priorités.

Cette attitude semblait pleine de promesses, étant donné les résultats excellents des essais de frai provoqué effectués en plusieurs points du monde: ces essais portent sur l'injection à des poissons femelles d'une petite quantité d'un extrait de glande pituitaire de poissons en période de frai appartenant à un grand nombre d'espèces. C'est dans ce cadre que se situe la production d'une préparation

hormonale purifiée, la Gonadotropine SC-G100, que l'on extrait des glandes de saumons capturés sur les lieux de multiplication du fleuve Columbia.

Cet extrait a été mis au laboratoire de l'Office canadien de Recherches sur les pêches, à Vancouver.

Grâce à un octroi de \$15,375 à l'Université de C.-B., les chercheurs pourront entreprendre des travaux visant à normaliser un tel système et à tester la valeur de la gonadotropine du saumon comme agent de frai provoqué de la carpe indienne et chinoise; cela leur permettra également de préparer de la gonadotropine en quantité suffisante pour d'autres essais aux Indes et en Malaisie.

Cet octroi permettra de récupérer les glandes pituitaires et de les traiter dans la filiale de Vancouver-Ouest du laboratoire de Vancouver de l'ORP. Des étudiants d'Asie du Sud-Est actuellement présents à l'Université de C.-B. participeront aux recherches et recevront une formation pratique sur les techniques d'extraction et de purification et sur les techniques d'expérimentation biologique de cet extrait.

Il est probable que le Centre poursuivra pendant un certain temps son appui à ces recherches, en particulier à celles relatives au frai provoqué que projettent d'entreprendre un certain nombre d'instituts en Asie du Sud-Est.

Pour la conservation de l'ours blanc

Le ministre de l'Environnement, M. Jack Davis, a déclaré que la signature d'une entente sur la conservation de l'ours blanc, lors de la Conférence des pays de l'Arctique qui s'est déroulée en novembre à Oslo (Norvège) est la première étape de la reconnaissance de cet animal à titre de ressource précieuse qui nécessite une gestion soignée.

Quatre pays, dont le Canada, ont déjà signé l'entente, et l'on s'attend à ce que le cinquième pays, l'URSS, en fasse autant à une date ultérieure. On prévoit que le Parlement ratifiera l'accord après avoir consulté les autres administrations responsables de la gestion de l'ours blanc au Canada.

Selon M. Davis, cette entente, la première concernant une ressource nordique commune à être conclue entre des pays arctiques, devrait aider à rassurer les gens qui se préoccupent de la sur-

vie de cette espèce en les convainquant que les pays où vivent les ours agissent avec responsabilité et vigueur au moyen de programmes de gestion avisés.

Le besoin d'une entente s'est fait sentir parce que, au cours de leurs déplacements, les ours blancs franchissent les frontières internationales et habitent les banquises situées en pleine mer. L'entente prévoit une étroite collaboration entre les pays de l'Arctique quant à la gestion et à l'étude scientifique des ours blancs. Elle interdit également la chasse de cette espèce dans les régions qui ne relèvent pas, sur le plan de la gestion, des pays participants.

Les cinq pays arctiques ont convenu de poursuivre les consultations afin de réviser l'entente et de la mettre à jour au fur et à mesure que de nouveaux développements ou besoins paraîtront.

Le lancement d'Anik III fixé pour 1975

Télesat Canada a signé un accord avec la *National Aeronautics and Space Administration* américaine (NASA) en vertu duquel la NASA s'engage à fournir les installations et les services de lancement du troisième satellite de communication canadien de la série *Anik*.

David A. Golden, président de Télé-sat, a déclaré que l'accord annoncé le mois dernier avait été prévu par une option offerte à Télé-sat dans le contrat de lancement original signé entre cette société et la NASA au cours de l'été 1971. Les clauses de cet accord prévoyaient le lancement des deux premiers satellites *Anik* et offraient une option pour un troisième lancement qui serait fixé à une date ultérieure.

Anik a été lancé avec succès de Cap Kennedy (Floride) le 9 novembre 1972. *Anik II* a été lancé le 20 avril 1973. Les deux satellites sont actuellement en service.

Le rôle primordial d'*Anik II* est d'offrir une protection "spatiale" aux clients de Télé-sat qui comptent sur *Anik I*, soit la société Radio-Canada, Bell Canada, le Réseau téléphonique transcanadien, les Télécommunications CN-CP et la Société canadienne des télécommunications transmarines.

Les services de lancement offerts par la NASA sont offerts contre promesse de remboursement; le coût du troisième lancement, fixé à février 1975, sera de quelque 9 millions de dollars.

Attitudes du public face à l'ordinateur

L'attitude du public canadien face à l'ordinateur est ambivalente. Telle est du moins la conclusion à laquelle en arrive une enquête publiée récemment par le ministère des Communications.

Bien qu'une majorité de répondants à un sondage effectué à l'échelle nationale considère que la société tirerait grand profit des possibilités techniques de l'ordinateur, un répondant sur deux nie à l'ordinateur deux de ses caractéristiques: l'exactitude et une extrême rapidité. Sept répondants sur dix s'inquiètent des erreurs possibles, l'ordinateur ne tenant pas compte du facteur humain. Toutefois, une très forte majorité pense que l'ordinateur serait le plus utile dans les domaines suivants: éducation, recherche scientifique, processus de prise de décision des gouvernements et des entreprises. De plus, des terminaux à domicile allégerait les tâches quotidiennes en permettant de faire ses réservations, ses emplettes ou encore d'avoir chez soi des consultations médicales.

L'attitude face à l'ordinateur varie aussi selon l'âge, le sexe, la profession du répondant, ou encore que l'on habite la ville ou la campagne.

Attitudes du public face à l'ordinateur renferme les résultats d'une enquête menée pour le compte du ministère des Communications par le Centre d'études sociologiques de Toronto et l'analyse qu'en a faite, à titre d'expert-conseil, M. Benjamin Singer du Département de sociologie de l'université Western, en Ontario.

Les petits chanteurs de Mont-Royal

Les Petits Chanteurs de Mont-Royal, ceux-là mêmes qu'un critique musical appelait "Nos petits chanteurs de Vienne à nous", en plus de s'imposer par leur excellence, perpétuent au Québec les traditions les plus authentiques de la musique vocale polyphonique. Ils illustrent magnifiquement les valeurs culturelles et humanistes de la Renaissance, en renouant avec de nombreux chefs-d'oeuvre que l'écllosion de la musique instrumentale avait relégués dans l'ombre.

Fondée depuis treize ans, la maîtrise des Petits Chanteurs de Mont-Royal jouit d'une excellente réputation. Elle

s'est produite à Paris et à New York, de même qu'au cours de 120 concerts à travers le Canada, sous les auspices des Jeunesses musicales.

Cette maîtrise est plus qu'une manécanterie puisque les enfants y reçoivent un enseignement scolaire complet et une formation musicale au rythme de deux heures par jour. Recrutés parmi les meilleurs élèves des écoles des différents quartiers de Montréal, les Petits Chanteurs vivent dans Le Manoir, bâtiment voisin de l'Oratoire Saint-Joseph où chaque dimanche, on peut les entendre.

Nouveau commissaire de la GRC

Le premier ministre annonce la nomination du sous-commissaire Maurice J. Nadon au poste de commissaire de la Gendarmerie royale du Canada. Il succède au commissaire W.L. Higgitt qui a pris sa retraite le 31 décembre après avoir occupé le poste depuis le 1er octobre 1969. Le sous-commissaire Maurice J. Nadon compte plus de 32 ans de service dans la Gendarmerie



M. Maurice J. Nadon

royale du Canada, où il est entré en janvier 1941 comme gendarme-auxiliaire, après ses études secondaires à Ottawa. Il est né à Mattawa (Ontario), le 8 juillet 1920.

Il a occupé divers postes à Montréal, Québec et Rimouski avant d'être muté

à Ottawa, en 1957. L'année suivante, il était promu au grade d'officier breveté en tant que sous-inspecteur.

La majeure partie de sa carrière a été consacrée au domaine des enquêtes judiciaires; il a travaillé au sein de plusieurs escouades d'enquête dont l'escouade du marché noir pendant la guerre, la Section de la contrefaçon, l'escouade des enquêtes spéciales, maintenant désignée sous le nom de Section de renseignements sur la criminalité, ainsi que l'escouade des stupéfiants à Montréal.

En novembre 1962, il est nommé commandant sous-divisionnaire de Québec; il remplit cette charge pendant trois ans.

De 1965 à 1970, il exerce diverses fonctions à la direction générale de la Gendarmerie à Ottawa. En 1970, il est nommé commissaire adjoint et muté à Toronto. De retour à Ottawa en 1972, il est nommé sous-commissaire (Sûreté), poste qu'il occupe actuellement.

Membre du comité exécutif de l'Association internationale des chefs de police, le sous-commissaire Nadon a également fait partie, au cours des dernières années, de la délégation canadienne aux Assemblées générales de l'OIPC (Interpol) en Europe et en Asie.

Bonne nouvelle pour les "mâcheurs de crayons"

Le ministère de la Consommation et des Corporations a établi un règlement d'application de la Loi sur les produits dangereux régissant la teneur en plomb des peintures et autres enduits dont sont recouverts les crayons et pinceaux d'artiste.

Dorénavant, les mâcheurs pourront mâcher sans danger tous les crayons qu'ils voudront. Depuis le 1er novembre 1973, importer, vendre ou annoncer des crayons ou des pinceaux d'artiste recouverts d'un enduit ayant une teneur en plomb supérieure à 0.5 p. 100 constitue une infraction aux termes de la Loi.

Bien qu'on utilise généralement d'autres enduits dans l'industrie, le règlement vous protégera contre tout crayon ou pinceau recouvert d'un enduit à teneur en plomb qui pourrait faire son apparition sur le marché.

Le plomb est un métal dont il faut se méfier. Bien que la teneur en plomb des enduits soit relativement peu élevée,

le plomb s'accumule dans l'organisme et, dans certaines conditions, peut avoir des conséquences graves.

Il y a quelque temps, le ministère établissait un règlement d'application de la même loi limitant la quantité de plomb libéré par l'émail céramique appliqué sur des articles tels que la vaisselle, les jouets et meubles d'enfants.

Revue de l'économie... (suite de la p. 2)

Un essor marqué de la demande mondiale et une capacité de production accrue ont stimulé l'extraction minière et le traitement des métaux. Une demande mondiale de ressources énergétiques plus forte que jamais et l'impact de la crise du pétrole au Moyen-Orient ont créé une forte impulsion et fait augmenter la production de pétrole, de gaz naturel et d'énergie électrique au Canada. L'industrie des pâtes et papiers a aussi subi une pression sensible visant à l'accroissement de sa production pour répondre à une demande mondiale à la hausse; elle a fonctionné à presque pleine capacité sauf vers la fin de l'été où des grèves des employés des pâtes et papiers et des chemins de fer ont retardé la production.

Perspectives économiques de 1974

Le rythme de l'activité économique canadienne semble devoir se ralentir quelque peu en 1974. Néanmoins, en termes de croissance réelle du PNB, les perspectives laissent entrevoir que le Canada pourrait encore une fois figurer dans le peloton de tête des grands pays industriels en 1974. Au cours de la plus grande partie de l'année écoulée, l'économie a tourné presque à pleine

capacité et en certains cas, seule la pleine réalisation de nouveaux programmes d'investissements destinés à créer une capacité additionnelle pourra permettre d'importantes augmentations de production. On s'attend à ce que la demande globale, bien que moins uniformément favorable qu'il y a un an continuera d'être un important stimulant pour l'économie canadienne. On s'attend à ce que le rythme croissant des investissements du monde des affaires en installations et équipements nouveaux, déjà amorcé en 1973, profite à l'économie.

* * * *

...Il se pourrait que l'économie canadienne ne puisse pas compter autant en 1974 qu'en 1973 sur une demande de nos produits d'exportation pour son expansion. Par ailleurs, on s'attend à ce que nos importations continuent à s'accroître dans une certaine mesure. Parmi les facteurs oeuvrant dans ce sens, les sommes consacrées à l'achat d'équipement lourd par nos entreprises semblent augmenter considérablement, ce qui devrait en augmenter les importations au Canada dans des proportions considérables. Les effets directs et indirects des importantes hausses du prix du pétrole et de ses dérivés auront aussi des répercussions sur la balance commerciale canadienne. Un ralentissement du taux d'accroissement de nos importations de produits de l'automobile qui en 1973 se sont accrues de 1 milliard de dollars offrira une compensation partielle. De plus, des produits étrangers que le Canada importe normalement en grandes quantités, par exemple les textiles et les vêtements, pourraient devenir moins compétitifs et les produits canadiens pourraient en bénéficier. Somme toute, cependant, en vertu d'incertitudes des marchés internationaux en 1974, il semble probable que notre balance commerciale sera moins favorable qu'en 1973

Tendance générale des prix

La persistance de l'inflation continue d'être un problème majeur, bien qu'il y ait lieu d'espérer que le pire soit passé. Il est important de noter à ce sujet que le ralentissement de la croissance dans les pays industriels a occasionné un certain fléchissement de la demande et des tendances à la hausse des prix des matières industrielles. Cependant, le très important facteur

constitué par la hausse très accusée des prix du pétrole et de ses dérivés, ainsi que des autres ressources énergétiques, continuera de peser lourdement dans la balance. Le coût de plus en plus élevé de la main-d'oeuvre, au Canada comme à l'étranger, pourrait également limiter une amélioration de la tendance générale des prix.

Le fait que de plus en plus de capitaux soient consacrés à l'accroissement de la capacité industrielle du Canada pourrait constituer l'un des plus importants moyens dont nous puissions disposer pour modérer le rythme de l'accroissement des prix. D'après ce que l'on sait, l'accroissement des investissements du monde des affaires, important en 1973, se poursuivra à un rythme accru au cours de 1974. Les résultats d'une étude effectuée en 1973 sur les projets d'investissements ont démontré que les grandes sociétés au Canada ont l'intention d'augmenter leurs investissements de plus de 20 p. 100 en 1974...

Fortement stimulés par la crise du pétrole du Moyen-Orient, la recherche et le développement dans le domaine des ressources énergétiques devraient être un champ de prédilection de l'accroissement des investissements en 1974 et au cours des années qui suivront. L'investissement dans les domaines de l'électricité, des puits de pétrole et de gaz, des pipe-lines et de la pétrochimie, déjà à la hausse en 1973, devrait s'accroître.

Il semble que la poussée des dépenses des consommateurs se relâchera quelque peu après avoir constitué un stimulant majeur de la croissance au cours des trois dernières années. En même temps, les consommateurs continueront de contribuer hautement à l'économie, anticipant une hausse continue du revenu disponible grâce à des gains supplémentaires dans les domaines de l'emploi et du salaire moyen.

En somme, il semble qu'en 1974 le Canada pourrait aborder une période au cours de laquelle les tendances dans les secteurs clés de l'économie seront plus variées qu'elles ne l'ont été durant un certain temps. En conséquence, la marche générale de l'économie devrait être quelque peu plus lente qu'au cours des récentes années. Il n'en demeure pas moins que la position du Canada parmi les grands pays industriels est des plus favorables en raison de nos immenses ressources naturelles.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraît tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Ciertos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.